



Municipalité de Saint-Guy

52, rue Principale
Saint-Guy (Québec)
G0K 1W0

Tél. : (418) 963-2601 # 1
Télec. : (418) 963-2601
Courriel : admin@st-guy.qc.ca

Extrait du Procès-Verbal

du 6 octobre 2014

Municipalité de Saint-Guy

À la session ordinaire du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guy

Le 6 octobre 2014 et à laquelle étaient présents son honneur le

Maire Monsieur Jean-Noël Bolduc
et les conseillers suivants :

Mesdames	Micheline Bérubé
Messieurs	Normande Rioux
	Jean-Pierre Saucier
	Patrick Caron
	Martin Paré
	Clément Sirois

ainsi que la Directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Marie-Eve Chouinard.

14.10.04. SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Saucier, appuyé par monsieur Clément Sirois et résolu à l'unanimité :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Guy écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RESOLU QUE la Municipalité de Saint-Guy demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**COPIE CONFORME
CERTIFIÉE CE 14 octobre 2014**


Marie-Eve Chouinard, Directrice générale/secr.-très.

Extrait certifié conforme du 6 octobre 2014 sous réserve de l'approbation du procès-verbal.